

Les jeunes qui ont participé aux groupes de discussion organisés par HabiloMédias en 2012 accordent une grande importance à la protection de leur vie privée.

# Protection en ligne :

## les jeunes Canadiens, leur image et leur vie privée

MATTHEW JOHNSON

Plus que jamais auparavant, les Canadiens utilisent les technologies pour rester brancher. Toutefois, l'engouement quasi universel des jeunes pour les médias sociaux suscite certaines questions quant à la protection de leur vie privée en ligne. Les jeunes qui ont participé aux groupes de discussion organisés par HabiloMédias en 2012 accordent une grande importance à la protection de leur vie privée, mais ils n'hésitent pas à utiliser activement diverses plateformes et initiatives dont l'unique but, du point de vue des adultes, est de partager et diffuser du contenu. Pour mieux comprendre cette apparente contradiction, on peut s'en remettre aux conclusions d'une enquête menée au Canada auprès de plus de 5 000 élèves de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année : les jeunes ne partagent pas tout à fait *notre propre conception* de la protection de la vie privée, mais ils sont néanmoins très soucieux de préserver un certain *contrôle* sur leurs renseignements, c'est-à-dire de contrôler l'accès à leur contenu et à leur situation géographique, et surtout la manière dont les autres partagent l'information qui les concerne.

En tout cas, une chose est sûre : la relation qu'entretiennent les jeunes avec le monde virtuel est

certainement *sociale*. Cette étude a montré que les sites de réseautage social (Facebook, Twitter, etc.) ainsi que les autres plateformes de partage figurent parmi les sites Web les plus populaires auprès des jeunes. Pourtant, *socialiser* ne signifie pas nécessairement *partager*. Après tout, on ne révèle pas toutes les facettes de soi-même lorsqu'on rencontre des gens dans la vraie vie. Au contraire, on apprend très tôt à être sélectif en évitant d'aborder des sujets propices au conflit ou peu flatteurs, et en privilégiant plutôt ce qui donne aux autres une bonne image de soi.

### La protection de leur vie privée

Le même principe s'applique dans un contexte virtuel : plusieurs élèves n'hésitent pas à agir de manière proactive pour soigner leur image en ligne, notamment en supprimant du contenu qu'ils ont eux-mêmes publié (77 % des élèves de 11<sup>e</sup> année) ou en demandant à quelqu'un d'autre de supprimer du contenu qui les concerne (66 % des élèves de 11<sup>e</sup> année).

À cet égard, il est intéressant de noter à qui ces élèves cherchent à cacher des choses. On peut facilement concevoir que les jeunes veuillent dissimuler certains





Loin d'être insouciants en matière de protection de la vie privée, les jeunes sont aussi sélectifs quant au contenu qu'ils partagent avec leurs amis ou leurs pairs qu'avec leur famille. À vrai dire, les élèves sont *plus* susceptibles de demander à quelqu'un d'autre de supprimer du contenu dans le but de le dissimuler à leurs amis qu'à leurs parents (soit 21 % et 16 % respectivement).

aspects de leurs activités virtuelles aux yeux de leurs parents ou d'autres figures d'autorité. Pourtant, on constate que si les élèves suppriment du contenu en ligne, c'est autant pour le cacher à leurs amis (22 %) qu'à leur famille (21 %), et un nombre plus restreint d'entre eux le font pour éviter que leur enseignant (7 %) ou leur employeur actuel ou éventuel (9 %) en prenne connaissance<sup>1</sup>.

### Partager des renseignements personnels en ligne avec la famille et les amis

Chez les plus jeunes élèves, le réseautage social est principalement axé sur la famille : 80 % des élèves de 4<sup>e</sup> année jugent acceptable que leurs proches voient ce qu'ils publient dans les médias sociaux, mais seulement 61 % sont du même avis lorsqu'il s'agit d'y donner accès à leurs amis.

Cependant, la tendance s'inverse avec l'âge, et le point de bascule se situe vers la 9<sup>e</sup> année : les relations amicales et sentimentales remplacent alors la famille à titre d'auditoire privilégié. Dès la 11<sup>e</sup> année, presque tous les élèves (95 %) pensent que leurs amis devraient pouvoir consulter ce qu'ils publient en ligne. Ces données sont conformes aux théories développementales selon lesquelles l'adolescence marque le début d'un processus d'individuation permettant de s'éloigner de sa famille.

Or, même à cet âge-là, la famille demeure un auditoire important. Ainsi, 56 % des élèves de 11<sup>e</sup> année seraient d'accord pour que leurs parents prennent connaissance du contenu qu'ils publient. D'ailleurs, plus du tiers des élèves jugent approprié de rendre leur contenu virtuel accessible à toutes les personnes qu'ils

connaissent, en expliquant qu'ils préfèrent contrôler la nature du contenu publié plutôt que de chercher à limiter l'accès à leur profil.

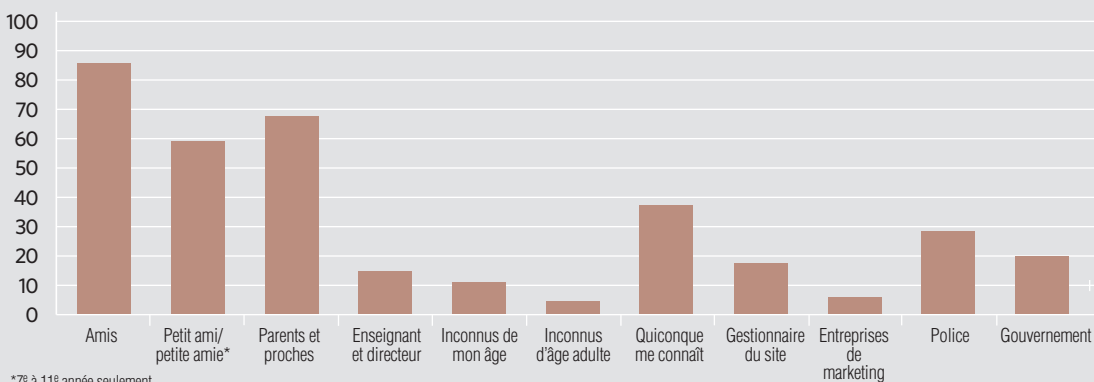
D'ailleurs, la manière dont les élèves utilisent les paramètres de confidentialité va dans le même sens. En effet, 9 élèves sur 10 ont recours aux paramètres de confidentialité pour leurs activités de réseautage social, mais seulement la moitié d'entre eux s'en servent dans le but de bloquer l'accès aux personnes qu'ils ne connaissent pas. Outre les inconnus, ce sont les amis qui sont le plus souvent interdits d'accès par les élèves interrogés (31 % d'entre eux se sont déjà servis des paramètres de confidentialité pour bloquer l'accès à un ami). Et il ne s'agit pas seulement de tenir à l'écart d'anciennes relations amicales ou sentimentales, puisque seulement 20 % des élèves disent avoir déjà interdit l'accès à un ancien ami, et 10 % à un ex-ami de cœur. On constate donc que les élèves se servent des paramètres de confidentialité pour exclure complètement certains internautes, mais aussi pour réserver certains éléments de contenu à un cercle restreint de leurs contacts.

### Contrôler son image

Le média employé pour véhiculer le contenu revêt une importance particulière en ce qui a trait à la gestion de l'image en ligne. À cet égard, les élèves sont particulièrement soucieux de la diffusion de photos : la très grande majorité d'entre eux déclarent qu'ils prendraient des mesures pour supprimer une photo d'eux qui leur déplaît (seulement 3 % des élèves n'agiraient aucunement dans une telle situation).

Si les élèves suppriment du contenu en ligne, c'est autant pour le cacher à leurs amis qu'à leur famille.

Selon vous, les personnes suivantes devraient-elles AVOIR ACCÈS à vos commentaires sur un site de médias sociaux comme Facebook? (pourcentage de personnes ayant répondu « oui »)





## Le fait que les jeunes privilégient principalement les stratégies reposant sur la négociation sociale illustre la nécessité de promouvoir chez eux l'importance des normes sociales à l'égard du respect de la vie privée d'autrui.

Les deux solutions les plus souvent évoquées par les élèves pour se débarrasser d'une photo indésirable consistent à demander à la personne qui l'a publiée de la retirer (80 % des élèves s'y prendraient ainsi) et à retirer l'étiquette d'identification associée à la photo (49 %). Les autres stratégies seraient d'en parler aux parents (35 %), de rapporter la situation au fournisseur de services de réseau social (17 %), d'en parler à leur enseignant ou directeur (14 %), de mettre un terme à la relation (11 %) ou d'accéder au compte de la personne pour supprimer soi-même la photo (11 %).

Les filles et les garçons partagent les mêmes vues sur les deux principales solutions à privilégier dans un tel cas, mais ces stratégies viennent plus des filles que des garçons. On peut en déduire que les garçons sont peut-être moins à l'aise que les filles vis-à-vis des approches fondées sur la communication directe et la négociation sociale. Toutefois, le fait que les jeunes privilégient principalement les stratégies reposant sur la négociation sociale illustre la nécessité de promouvoir chez eux l'importance des normes sociales à l'égard du respect de la vie privée d'autrui.

Par ailleurs, il est à souligner que certaines options de partage, comme l'étiquetage, sont à double sens. En effet, s'il est vrai que tous les amis d'un internaute sont informés dès qu'une photo de celui-ci est publiée avec son nom en étiquette, le principal intéressé en est lui-même informé par la même occasion. Sachant cela, les élèves s'attendent à ce qu'on retire une photo d'eux s'ils l'exigent, et qu'on leur demande d'abord l'autorisation avant d'en publier une, qu'il s'agisse d'une photo inappropriée ou embarrassante

(9 élèves sur 10 s'attendent à en être informés) ou d'une photo convenable (la moitié des élèves souhaitent qu'on leur demande la permission). Cependant, les élèves plus âgés sont plus susceptibles de prendre les mesures nécessaires pour faire retirer une photo publiée, et sont moins enclins à penser que leurs amis leur demanderont l'autorisation de publier. En 11<sup>e</sup> année, seulement 27 % des élèves considèrent que leurs amis devraient leur demander la permission avant de publier une photo inappropriée ou embarrassante.

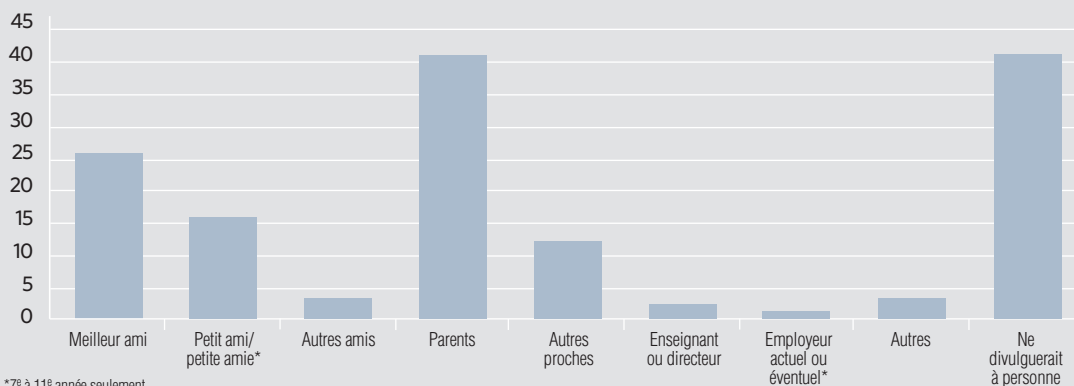
### Donner accès à son compte

La dimension sociale se manifeste également dans d'autres fonctionnalités relatives à la gestion de la vie privée, notamment en ce qui concerne les mots de passe. Même si cette clé donne accès à l'ensemble du contenu et des données personnelles d'un individu, la majorité des élèves (59 %) n'hésiteraient pas à divulguer le mot de passe de leur compte de médias sociaux, de leur courrier électronique ou de leur cellulaire.

À cet égard, les filles sont moins réticentes que les garçons à révéler leurs mots de passe à leurs parents (45 % comparativement à 36 %), mais les élèves ne s'opposeraient généralement pas à ce que leurs parents accèdent à leur contenu dans les réseaux sociaux. Bien que les plus jeunes soient plus susceptibles d'appuyer une telle idée (84 % des élèves de 5<sup>e</sup> année sont en accord), le taux d'adhésion atteint néanmoins 56 % en 11<sup>e</sup> année en ce qui concerne l'accès au contenu pour les parents et les proches.

En règle générale, ce sont les filles qui partageraient plus volontiers leur contenu avec leurs parents. Ainsi,

### Accepteriez-vous de divulguer à ces personnes le mot de passe de votre compte de médias sociaux, de courriel ou de cellulaire? (pourcentage de personnes ayant répondu « oui »)



Les filles sont moins réticentes que les garçons à révéler leurs mots de passe à leurs parents.



## Chez les plus jeunes élèves, le réseautage social est principalement axé sur la famille.

72 % d'entre elles ne s'opposeraient pas à ce que leurs parents ou leurs proches aient accès au contenu publié sur leur compte de réseautage social, comparativement à 65 % des garçons. De même, les filles sont plus susceptibles que les garçons de dévoiler leurs mots de passe à leurs parents (soit 45 % par rapport à 36 %).

Les filles recourent davantage aux paramètres de confidentialité afin de bloquer aux inconnus l'accès au contenu publié (soit 55 % des filles comparativement à 45 % des garçons), et cet état de fait dépend peut-être des règles plus strictes auxquelles les filles sont assujetties à la maison, ainsi que de leur sentiment d'être plus vulnérables que les garçons sur Internet.

### Divulguer ses données personnelles

Les élèves semblent généralement peu informés des pratiques selon lesquelles les divers programmes et plateformes colligent des données. Même si les trois quarts d'entre eux souhaiteraient un resserrement des mesures imposées aux entreprises pour l'utilisation de leurs photos et renseignements personnels, 39 % des élèves sont pourtant d'accord avec l'assertion suivante : « Les entreprises ne s'intéressent pas à ce que je dis ou fais en ligne. »

Ceci s'explique peut-être par leur éducation dans ce domaine, puisqu'on les a surtout habitués à porter une attention particulière à ce qu'ils publient plutôt qu'à la manière dont les données sont colligées. De fait, 82 % des élèves ont appris comment utiliser les paramètres de confidentialité (pour limiter l'accès au contenu qu'ils publient), mais seulement le tiers d'entre eux ont déjà reçu des explications à propos des politiques de confidentialité des sites Web (où sont énoncés le type de renseignements personnels colligés, l'utilisation qui en est faite, et à qui ils seront divulgués). C'est peut-être pour cette raison que 68 % des élèves croient à tort qu'un site doté d'une politique de confidentialité s'interdira nécessairement de divulguer les renseignements personnels recueillis.

Les élèves affirment que l'éducation en matière de confidentialité leur provient principalement de leurs parents. En effet, plus de 4 sur 10 (41 %) des répondants ont appris de ces derniers à utiliser les paramètres de confidentialité, comparativement à 27 % qui tiennent cette information de leurs pairs, et à peine 15 % de leurs

enseignants. Bref, on peut y voir un facteur expliquant que l'éducation des jeunes soit surtout axée sur le contrôle du contenu plutôt que sur la collecte des données.

### La part des choses : vie privée et image en ligne

Les jeunes Canadiens sont très soucieux de la confidentialité de leurs renseignements en ligne, et ils sont prêts à apprendre et à utiliser les outils techniques et sociaux pour la préserver. Comme en témoignent les groupes de discussion et l'enquête *Jeunes Canadiens dans un monde branché*, ces élèves recourent à diverses stratégies pour gérer leur présence en ligne. Ils choisissent judicieusement le contenu qu'ils publient, et utilisent efficacement les paramètres de confidentialité pour déterminer qui est autorisé à consulter l'information qui les concerne, et quel est le contenu accessible. Enfin, ils se montrent sélectifs dans la divulgation de leurs mots de passe. Ces stratégies ont des répercussions sur leurs interactions avec leurs amis et avec leur famille. Les décisions et les mesures qu'ils prendront contribueront à définir les normes sociales associées aux comportements en ligne au fil de leur évolution.

Or, même s'ils sont bien renseignés sur la nécessité de contrôler le contenu, les élèves ayant participé à cette enquête semblent cependant moins au fait des questions de confidentialité des données. Une meilleure éducation à ce sujet les aiderait à faire des choix éclairés pour leurs interactions dans les médias sociaux et sur l'Internet en général, et à se prémunir contre d'éventuelles atteintes à la vie privée. Les parents, les enseignants et les pairs ont chacun leur rôle à jouer pour s'informer mutuellement au sujet de la protection de la vie privée en ligne, et ce, en élargissant le dialogue au-delà des problèmes de sécurité pour favoriser l'adoption de normes sociales pertinentes – à l'école, à la maison et dans la collectivité – soulignant la valeur des renseignements personnels et l'importance du respect des autres à cet égard. ◀

*Matthew Johnson est directeur de l'éducation pour l'organisme HabiloMédias, le centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique. Concepteur de modules de formation détaillés sur la littératie numérique, il collabore à plusieurs blogues et signe divers articles pour des magazines et des sites Web. Il communique également les travaux d'HabiloMédias à l'intention des parents, des journalistes, des spécialistes et des responsables gouvernementaux au Canada et ailleurs. En juin 2014, il publiera un recueil de nouvelles intitulé Irregular Verbs and Other Stories. Pour en savoir davantage, consultez le site : <http://bit.ly/1m52Mkm>*

Adaptation autorisée du contenu publié sur le site [www.habilomedias.ca](http://www.habilomedias.ca) (19 février 2014), ainsi que du rapport complet intitulé *Vie privée en ligne, promotion en ligne* disponible au lien ci-dessous.

<sup>1</sup> Peut-être parce que les élèves ont peu de contacts en ligne avec leurs enseignants ou leurs employeurs.



Disponible sur le site de HabiloMédias :  
<http://habilomedias.ca/jcmb>